

06 fév 2004 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 6 février 2004](#)

## Personnel spécialisé pour la police fédérale

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé le dossier d'achat relatif à la reconduction, pour 2004, du contrat pour la mise à disposition de personnel spécialisé en informatique et en télécommunications au profit de la police fédérale.

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé le dossier d'achat relatif à la reconduction, pour 2004, du contrat pour la mise à disposition de personnel spécialisé en informatique et en télécommunications au profit de la police fédérale.

La police nationale a un besoin permanent d'experts couvrant l'ensemble du spectre de la télématique. Ce personnel fournit la capacité d'expertise nécessaire au développement et à la gestion des systèmes d'information de la télématique. La majorité de ces experts travaillent au sein de la Direction Télématique de la police fédérale, chargée de développer une architecture télématique et des standards communs pour l'ensemble de la police intégrée, structurée à deux niveaux (réseau data Hilde, Astrid, développements applicatifs, serveurs départementaux,...).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe